

**MINISTERE DE LA PECHE, DES INFRASTRUCTURES MARITIMES ET PORTUAIRES  
SOCIETE MAURITANIENNE DE COMMERCIALISATION DE POISSONS – SMCP/SEM**

**Avis d'Appel d'Offres National (AAON)**

**AAON N°06/CPMP/SMCP/2026**

**Pour l'acquisition de matériel de transport  
(Trois véhicules fourgonnettes diesel de cinq places)  
En un seul lot au profit de la SMCP**

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au Plan de Passation des Marchés (PPM)-2025 actualisé paru sur le site du Portail des Marchés Publics ([www.marchespublics.gov.mr](http://www.marchespublics.gov.mr)) en date du 11 décembre 2025.
2. La Société Mauritanienne de Commercialisation de Poissons (SMCP) envisage, sur fonds propres, d'effectuer des paiements au titre du marché de l'acquisition de matériel de transport (trois véhicules fourgonnettes diesel de cinq places).  
Deux véhicules seront fournis au siège de la SMCP à Nouadhibou et un véhicule sera fourni au siège de la représentation de la SMCP à Nouakchott.  
Le délai de livraison ne doit pas dépasser 60 jours.
3. La SMCP sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de ces véhicules conformément aux spécifications techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.
4. Le présent appel d'offres est un appel d'offres national ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics mauritanien.
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas frappés par les dispositions de l'article 25 de la loi n° 2021-024 du 29 décembre 2021 (Cas d'incapacités et d'exclusions).
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :  
La SMCP : BP : 259, Avenue Median, Nouadhibou – Mauritanie, Tél. : 222 45 74 52 81, Fax : 222 45 74 55 66, tous les jours ouvrables de 9H : 00 à 16H : 00, sauf le vendredi de 9H : 00 à 11H 00.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement et/ou obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après :  
Commission de Passation des Marchés Publics de la SMCP (CPMP/SMCP), Siège : BP : 259, Avenue Median, Nouadhibou – Mauritanie, Tél. : 222 45 74 52 81, Fax : 222 45 74 55 66, Contre le paiement de cinq mille Ouguiya (5 000 MRU) non remboursable versé exclusivement au Trésor Public.

**8. Les exigences minimales en matière de qualification sont :**

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacités ci-après :  
**Capacité Financière**

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen supérieur ou égal à six millions Ouguiyas MRU pour les trois années (2022, 2023 et 2024), ce chiffre d'affaires sera obtenu à partir

des états financiers certifiés par expert-comptable.

**Capacité Technique :**

- Avoir réalisé au cours des cinq années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024), deux marchés similaires de même nature (livraison de véhicules), prouvés par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception provisoire sans réserves ou définitive signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales ).
- Disposer d'un service après-vente décrit à la clause IC 18.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées au plus tard **le lundi 05 janvier 2026 à 12H : 00 min** à l'adresse suivante :

CPMP/SMCP, Siège : Avenue Median, Nouadhibou – Mauritanie. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse ci-après:

CPMP/ SMCP, Siège : Avenue Median, Nouadhibou – Mauritanie, **le lundi 05 janvier 2026 à 12H : 00 min**.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant **de soixante-dix mille Ouguiya (70 000 MRU)** ou son équivalent dans une monnaie librement convertible et d'une validité de 120 jours au moins à compter de la date limite de dépôt des offres.
11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
12. Les offres doivent être présentées en Toutes Taxes Comprises (TTC).

Le Directeur Général de la SMCP/PI  
Mohamed Abdellahi Ould Khairy

12 DEC 2025

